PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE d'Excellence Végétale du 27 mars 2025

CONTEXTE

Après une Assemblée Générale Mixte organisée à la Cave de Vouvray à Rochecorbon (37) en 2024, cette année Excellence Végétale organise son Assemblée Générale Mixte chez Les Maraichers Nantais à Pont Saint Martin (44).

PROGRAMME

- Ouverture AG ordinaire - Introduction - Rapport Moral du président (résolution n°1)
- Rapport financier Exercice comptable 2024 - Affectation du résultat
    - Résultats de l'exercice comptable 2024
    - Résultats au 31/12/2024 par rapport au Budget
    - Analyse des produits
    - Analyse des produits de l'Accord Cadre
    - Analyse des charges
    - Evolution des produits et des charges depuis 2017
    - Bilan 2024

    (résolution n°2)
    - Affectation du résultat et détail des réserves (résolution n°3)
- Rapport d'activités 2024 (résolution n°4)
- Validation des résolutions de l'AG et clôture de l'AG ordinaire

- Ouverture AG extraordinaire - Modifications statutaires - Clôture AG extraordinaire

- SIQO : Campagne de communication INAO bilan 2024 et de 2025 à 2028 - Lancement nouveau Kit de communication générique Label Rouge
- Plante Bleue/HVE : DiagAgroEco, un nouvel outil de diagnostic
- La Ruche : nouvelle interface, pour plus de facilité et simplicité d'utilisation pour mieux valoriser le travail collaboratif
- Veggie : votre nouvel outil de gestion de vos certifications
- Nos sites internet dont Certifications du Végétal, ce qui va évoluer

- Présentation des Maraichers Nantais par Régis CHEVALIER, président des Maraichers nantais
- Prise de parole Florent MOREAU, président de VALHOR
- Clôture de la matinée par Michel NICOU, président d'Excellence Végétale

En scannant le QR CODE présent dans l'image ci-contre avec un téléphone (ou en cliquant ici), il est possible de retrouver tous les éléments présentés lors de l'Assemblée Générale.

ADHERENTS PRESENTS ET REPRESENTES

Selon les statuts d'Excellence Végétale, un quorum d'au moins un quart des adhérents (présents ou représentés) doit être respecté pour valider les décisions de l'AG.

Il y a eu 52 votes (dont 32 pouvoirs) pour 96 adhérents soit **54% de participation. Le quorum est ainsi respecté.**

Selon les statuts, les voix sont réparties entre les adhérents de l'Assemblée Générale à raison d'au moins **60 % pour les collèges 1** (collège des producteurs) **et 2** (collège des distributeurs) et de **40 % pour les collèges 3** (collège des présidents de section) **et 4** (collège des entreprises certifiées et partenaires).

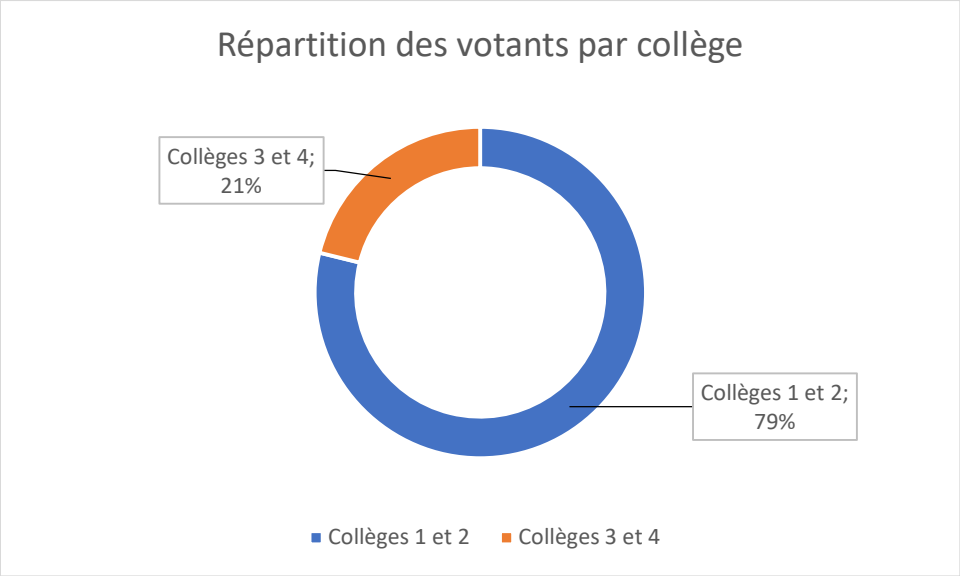

Le quorum est respecté pour l'Assemblée Générale Mixte du 27 mars 2025.

COMPTE RENDU

Le support de présentation de l'Assemblée Générale est accessible ici, dans le dossier **01 – Assemblée Générale**.

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les statuts étant respectés l'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à 09h35 par Michel NICOU, président d'Excellence Végétale.

Un hommage est rendu à Noël PROD'HOMME, comptable du cabinet Rossignol et associés, décédé brutalement en 2024. Noël PROD'HOMME était l'interlocuteur privilégié d'Excellence Végétale depuis plusieurs années.

Résolution N°1 : Rapport moral du Président, Michel NICOU, Directeur général d'Hortival Diffusion

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport moral du Président (cf. rapport moral 2024, accessible ici, dans le dossier 01 – Assemblée Générale).

Résultats :

Pour = 52 voix - S'abstient = 0 voix - Contre = 0 voix

Résolution N°2 : Présentation de Stéphane ROSSIGNOL, Expert-comptable du cabinet Rossignol et associés, ainsi que de Philippe WEGMANN, trésorier d'Excellence Végétale, directeur du BHR

L'assemblé Générale Ordinaire approuve le rapport financier tel qu'il est présenté et donne quitus aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Résultats :

Pour = 52 voix - S'abstient = 0 voix - Contre = 0 voix

Résolution N°3 : Présentation Philippe WEGMANN, Directeur du BHR et trésorier d'Excellence Végétale

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat de l'exercice tel qu'il a été présenté.

Résultats :

Pour = 52 voix - S'abstient = 0 voix - Contre = 0 voix

Résolution N°4 : Présentation par Mikaël MERCIER, gérant de la SCEA Mercier et secrétaire générale d'Excellence Végétale

L'assemblée générale ordinaire approuve le rapport d'activités 2024 tel qu'il a été présenté.

Résultats :

Pour = 52 voix - S'abstient = 0 voix - Contre = 0 voix

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire est clôturée à 10h40 ce jeudi 27 mars 2025.

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire est ouverte à 10h41 par Michel NICOU, président d'Excellence Végétale.

Résolution N°1 : Présentation par Sylvie ROBERT, déléguée générale d'Excellence Végétale

L'assemblé Générale Extraordinaire approuve la proposition de modifications des statuts d'Excellence Végétale modifiant le nombre et la répartition des collèges (cf. Statuts d'Excellence Végétale, accessible ici).

Résultats :

Pour = 52 voix - S'abstient = 0 voix - Contre = 0 voix

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale est clôturée à 11h10 ce jeudi 27 mars 2025.

Prise de parole de Florent MOREAU, président de VALHOR

Florent MOREAU remercie les adhérents présents et les invités et rappelle le partenariat solide existant entre VALHOR et Excellence Végétale depuis de nombreuses années qui se traduit par le financement par VALHOR de 59% du budget Excellence Végétale.

Il met en valeur l'importance qu'ont les entreprises horticoles à être certifiées et à promouvoir notamment la production française.

Quelques succès de 2024 sont mis en avant : le site web Certifications du Végétal, la remise des bouquets Fleurs de France au Tour de France, la publication du guide de bonnes pratiques Plante Bleue niveau 3, les journées bonnes pratiques Plante Bleue / MPS sur la gestion des déchets, la journée fleurs coupées françaises au Salon du végétal, la refonte de Charte qualité fleurs,

l'événement des 10 ans de l'APAF, la campagne de communication de l'INAO, la signature à IPM 2025 du partenariat entre VALHOR et MPS, l'adaptation de DiagAgroEco pour Plante Bleue 3, la reconnaissance de l'IGP Sapin de Noël du Morvan.

Il explique que le renouvellement de l'accord cadre 2024 2027 entre VALHOR et Excellence Végétale est en cours de réflexion par la mise à plat de l'ensemble de la collaboration afin de construire l'accord sur la base des 3 ambitions de VALHOR : Attractivité des métiers, compétitivité de la filière et RSE, performance économique de la filière.

Il salue l'enveloppe de 428 000€ validée par le Conseil d'administration de Valhor à destination d'Excellence Végétale. Il souligne l'importance de l'enveloppe allouée. En effet, c'est le montant le plus élevé voté pour Excellence Végétale.

Son utilisation sera optimisée grâce aux études/objectifs mis en œuvre par VALHOR :

- Etude consommateurs sur la perception des labels et certification
- Signes B to B
- Ré-introduction de la production des fleurs coupées en France

Conseil stratégique de VALHOR

Il souligne le contexte économique français de la filière dont l'offre en plantes est stable en valeur et en volume avec une diminution des exportations. Ce contexte est similaire chez les partenaires européens.

Il rappelle que les labels permettent de se démarquer du marché concurrentiel. L'engagement de tous est essentiel pour renforcer leur impact positif.

L'Affaire Marivain est citée et la mise en place d'une cellule de crise rassemblant différents partenaires est évoquée. Dans ce cadre, il est expliqué qu'un voyage de presse à la St Valentin 2025 a été organisé dans le Var pour sensibiliser les journalistes.

Florent MOREAU rappelle que la filière doit s'engager pour rassurer le consommateur qui a besoin du végétal. Les labels notamment permettent de le rassurer, le végétal ne peut pas être déceptif.
Il faut « s'engager vers le jour d'après » dans un engagement sur la qualité, la durabilité ainsi que la satisfaction produit.

Il conclue en félicitant les engagements collectifs.

Remerciements de Michel NICOU, président d'Excellence Végétale

Remerciements aux présents et aux collaborations avec les partenaires.

Plus d'informations

Voici les différents dossiers que vous trouverez en cliquant ici :

- **01 - Assemblée Générale :** présentation de l'Assemblée Générale Mixte, statuts, rapport moral 2025, bilan des actions de communication 2024, rétrospective en images 2024
- **02 – Rapport d'activités :** Nos temps forts, Nos labels homologués au fil des saisons, Nos projets de labels, Notre IGP Sapin de Noël du Morvan, Charte Qualité Fleurs et structuration de la Filière Fleurs coupées, Fleurs de France, Plante Bleue et HVE
- **03 – Supports de communication :** Nos labels en moins d'1 mn, Nos vidéos Tutos, Interview 2024 Salon du Végétal, Communiqués de Presse 2024, Nouveau KIT Label Rouge
- **04 – Nos outils de gestion en quelques mn :** Présentation plateforme LA RUCHE, Espace connecté VEGGIE, Présentation site Excellence Végétale, Présentation site Certifications du Végétal

A Paris, le 28/04/2025

Michel NICOU
Président

Michel NICOU

Certified by yousign

Mikaël MERCIER
Secrétaire Général

Mikaël MERCIER

Certified by yousign